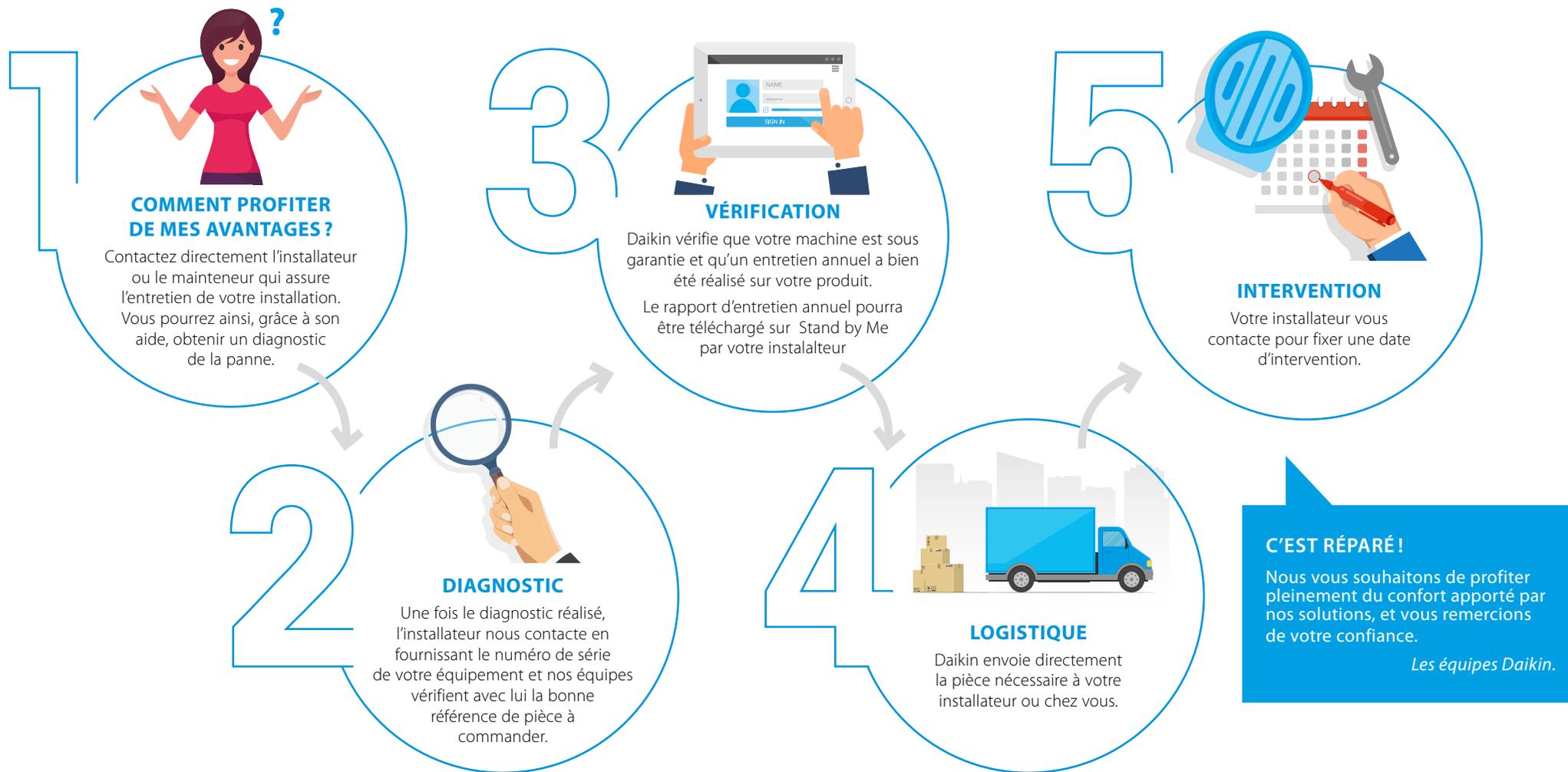


Profitez de votre pompe à chaleur avec la garantie 10 ans pièces

JUSQU'À
10 ANS
de **garantie**
PIÈCES

Daikin s'engage afin de vous garantir le plein usage de votre pompe à chaleur. Grâce à notre offre de garantie 10 ans, vous bénéficiez de davantage de sérénité et d'un investissement sûr et pérenne. Vous vous inscrivez ainsi dans une économie circulaire éco-responsable.

Vous vous demandez comment fonctionne la garantie 10 ans pièces ? Voici la procédure.



Pour toutes vos questions, appelez notre service clients au **01 42 42 06 06** ou envoyez un e-mail à standbyme@daikin.fr

DAIKIN